

CROUS DE CAEN NORMANDIE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION du 14 Mars 2018

---

*Les oubliés de la fusion*

---

Le SNPTES a demandé à Monsieur la premier Ministre dans une lettre ouverte le 19 décembre 2017 des explications sur sa décision de transférer le siège du Crous Normandie de la ville de Caen vers la ville de Rouen. Une décision que le Snptes regrette vivement.

Monsieur le premier Ministre dans un courrier adressé le 26 Février 2018 au délégué local du Snptes ; a justifié son choix par un souci d'équilibrage du territoire Normand.

Le SNPTES rappelle qu'il est du côté des personnels des deux Crous et regrette le départ précipité de Monsieur E.GIANISENI Président du CNOUS qui a œuvré avec toute son énergie au rapprochement des deux Crous normands.

Le SNPTES exige que les manœuvres politiciennes de déstabilisation cessent

Le SNPTES s'opposera (dans le cadre de la fusion) à toute décision qui met en détresse les personnels tels que : le licenciement, l'externalisation, les mutations forcées ou encore des mutualisations inutiles.

Le SNPTES exige que le processus de fonctionnarisation du personnels ouvriers des Crous se poursuit, et soit mis en œuvre début avril 2018 comme ça été annoncé.

Le SNPTES rappelle que le personnels ouvriers des Crous a le droit (comme tous les fonctionnaires d'Etats) à une bonne évolution de carrière, à une bonne retraite, à une mutation libre et sans contraintes, élargie à d'autres établissements publics.

Le SNPTES rappelle incessamment son attachement aux missions du service public ;

N'oublions pas que le personnel ouvrier doit avoir une place et un avenir à la hauteur de la fusion des CROUS normands. Le SNPTES y veillera.

Caen, le 14 mars 2018